



COWANSVILLE

## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT NUMÉRO 1870**

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 7 août 2018, le *Règlement numéro 1870 sur la gestion contractuelle*.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 220, place Municipale à Cowansville, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Cowansville, ce 13 août 2018.

Brigitte Chabot, greffière adjointe